

# L'EPFAM et Art Terre Mayotte signent deux conventions

Ce lundi 15 avril 2024, l'EPFAM et Art Terre Mayotte signeront deux conventions partenariales au service de la promotion de la brique de terre comprimée.

Une première convention cadre acte l'engagement de l'EPFAM et d'Art Terre Mayotte à travailler ensemble pour la promotion à Mayotte de la **brique de terre comprimée**. Connue sous le label **BTC** ou encore brique de terre crue stabilisée – elle a déjà fait ses preuves sur les plans thermiques, acoustiques et hydriques – elle a généré de fortes retombées économiques pour les entreprises mahoraises, constituant depuis des années un lien innovant entre modernité, tradition et durabilité.

La seconde convention porte sur la création d'un **Atelier Mahorais de Terres à Construire, AMATECO**. Ce projet vise à structurer une filière bas carbone sur le territoire mahorais, utilisant des terres d'excavation ainsi que des fibres végétales d'origine locale comme principales matières premières pour la fabrication de matériaux de construction.

AMATECO permettra la création d'un site regroupant trois vocations : un centre de recherche et d'expérimentation au service de la filière terre, un lieu de production de type incubateur mutualisé avec les producteurs et un centre de formation ciblant la production et la pose. Art Terre Mayotte aura en charge la coordination et le pilotage du projet tandis que l'EPFAM, en tant que propriétaire des bâtiments sera le maître d'ouvrage. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la responsabilité environnementale de l'établissement.

**La signature se tiendra le lundi 15 avril à 11h dans les locaux de l'EPFAM à Cavani en présence de :**

- Yves-Michel DAUNAR, Directeur général de l'EPFAM
- Mustoihi MARI, Président d'Art Terre Mayotte
- Vincent LIETAR, Co-Secrétaire Général d'Art Terre Mayotte
- Nathalie DE LORIOU, Co-Secrétaire Général d'Art Terre Mayotte

Avec et pour vous, l'EPFAM et Art Terre Mayotte bâtissent l'avenir !

